



**Rapport du Comité des projets  
sur la réunion du 28 septembre 2015**

|          |   |   |
|----------|---|---|
| Point 1: | Adoption de l'ordre du jour .....                   | 2 |
| Point 2: | Difficultés et stratégie des projets de l'OIC ..... | 2 |
| Point 3: | Projets de mise en valeur du café .....             | 3 |
| Point 4: | Coopération avec d'autres organisations .....       | 4 |
| Point 5: | Questions diverses.....                             | 4 |
| Point 6: | Date de la prochaine réunion .....                  | 4 |

1. Le Comité des projets présidé par Mme Amy Diggs (États-Unis d'Amérique) s'est réuni à Milan (Italie) le lundi 28 septembre 2015.

**Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté le projet d'ordre du jour figurant dans le document [PJ-90/15 Rev.1](#).

**Point 2: Difficultés et stratégie des projets de l'OIC**

3. L'Économiste principal a fait une présentation sur les défis des projets de l'OIC et a souligné le rôle du Secrétariat pour faire face aux changements dans le financement du Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Le premier changement important à sa politique est la fin du financement par dons : seuls les projets sur les produits de base générant des bénéfices peuvent être financés au moyen de prêts remboursables. Un autre changement est que les projets peuvent désormais être soumis au FCPB sans passer par un organisme international de produit (OIP), tel que l'OIC. La principale conséquence est que tout projet sur le café peut être soumis directement au FCPB sans l'aval de l'OIC et que l'OIC perd le contrôle de la présentation au FCPB des projets sur le café. Désormais, les projets sont soumis par le biais d'un appel de propositions publié par le FCPB deux fois par an. Son septième appel de propositions ouvert, publié en août 2015, et distribué aux Membres sous la cote [ED-2205/15](#), sera clos le 19 octobre 2015.

4. Néanmoins, l'OIC reste le point focal d'expertise pour les projets liés au café ainsi qu'une plate-forme idéale pour créer des partenariats public/privé. Pour relever les nouveaux défis, l'Économiste principal a présenté plusieurs stratégies à examiner par l'OIC, notamment continuer à fournir une assistance technique pour la préparation des propositions de projets; rechercher d'autres sources de financement pour les projets et renforcer les liens avec le FCPB en tant que principal organisme de financement des produits de base. Il a également indiqué que le Secrétariat pourrait jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration des propositions de projets relatives à des sujets importants (changement climatique, piégeage du carbone, réduction de la pauvreté); qu'il viserait à renforcer ses activités de mobilisation de fonds; et qu'il renforcerait le rôle de l'OIC dans la diffusion des résultats des projets, notamment au moyen de séminaires dans les pays bénéficiaires et de publications sur les résultats des projets.

5. Le Directeur général du Fonds commun pour les produits de base a fait rapport sur les politiques et l'évolution du FCPB. Le texte de sa présentation est disponible sur le site Web de l'OIC.<sup>1</sup> Il a répété que le principal changement dans la politique du FCPB était que les projets peuvent désormais être soumis au FCPB sans passer par un organisme international, et qu'il était passé des projets basés sur des subventions à des projets reposant sur des prêts.

6. Un Membre a demandé qu'un document proposant des idées pour relever les défis auxquels sont confrontés les projets de l'OIC soit préparé pour les réunions de mars 2016 de façon que ce point puisse être examiné plus avant. Le Comité a pris note de ces présentations.

**Point 3: Projets de mise en valeur du café**

**Point 3.1: Projets en cours d'examen par l'OIC**

7. L'Économiste principal a indiqué qu'aucune nouvelle proposition de projet n'avait été déposée par les Membres.

**Point 3.2: Projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds**

8. L'Économiste principal a présenté le document [PJ-91/15](#) dans lequel figure un rapport sur les projets à l'examen par l'OIC; les projets en cours de mise en œuvre; les projets approuvés par le Conseil international du Café et recherchant un financement pour leur mise en œuvre; et les projets terminés. Les projets en cours de mise en œuvre sont présentés au point 3.3. Le Comité a été informé que le FCPB avait retiré les fonds qu'il avait engagés dans le projet intitulé "Revitalisation de l'industrie du café au Yémen"<sup>2</sup> en raison de l'échec des consultations entre le Ministère de l'agriculture du Yémen et l'USAID relatives au cofinancement. Le Comité a également été informé que les sources de financement de sept projets dans les cartons n'ont toujours pas été identifiées. Le Directeur exécutif a pris contact avec plusieurs bailleurs de fonds potentiels et leurs réponses sont attendues.

9. Un Membre s'est déclaré inquiet qu'aucun des projets susmentionnés n'ait reçu de financement, en particulier de la part du FCPB, organisme avec lequel l'OIC avait des relations très fructueuses. L'Économiste principal a répondu que certaines difficultés avaient été rencontrées lorsque le FCPB a apporté les premiers changements à sa procédure de financement. Toutefois, celles-ci ont été surmontées à la suite d'une amélioration de la politique du FCPB. Parfois, le problème réside maintenant dans le fait que le FCPB ne traite plus les projets du café comme des projets de mise en valeur mais comme des propositions commerciales et qu'une expertise et des informations différentes sont désormais nécessaires.

---

<sup>1</sup> [CFC: Partner in Commodity Development.](#)

<sup>2</sup> Voir la section 3.4 du document [PJ-91/15](#).

**Point 3.3: Projets approuvés**

10. L'Économiste principal a présenté le document [PJ-92/15](#) dans lequel figure une mise à jour de trois projets en cours:

- Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda
- Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo
- Promotion d'une filière du café durable au Burundi

11. Le Comité a pris note du rapport.

**Point 4: Coopération avec d'autres organisations**

12. Le Chef des opérations par intérim a fait le point de la situation de Vision 2020, cadre de coopération entre l'Organisation, l'Association 4C et l'Initiative pour le commerce durable (IDH). Le Comité a pris note de cette mise à jour.

13. L'Économiste principal a fait rapport sur l'initiative lancée avec le Groupe de la Banque africaine de développement visant à soutenir le secteur du café africain. Il s'agit notamment de mettre en place un Mécanisme africain du café et de préparer une étude sur l'autonomisation économique des femmes africaines grâce à leur participation équitable à la chaîne de valeur agricole. Le Secrétaire général de l'OIAC a fourni des détails sur ces initiatives et indiqué qu'un atelier sur le partenariat africain durable aurait lieu en Angola en novembre 2015, avec la participation du Groupe de la Banque africaine de développement. Le Comité a pris note du rapport et a encouragé le Secrétariat à suivre ces initiatives.

**Point 5: Questions diverses**

14. Aucune question n'a été soulevée sous ce point mais il a été demandé de maintenir le point intitulé "Rapports des Membres" à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**Point 6: Date de la prochaine réunion**

15. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu pendant la 116<sup>e</sup> session du Conseil qui se tiendra à Addis-Abeba (Éthiopie) du 9 au 11 mars 2016.